

SERVICE / DIVISION	Service de police / Direction et Administration du service	No SD SD-2024-2192
OBJET	Recommander au conseil de prendre acte du rapport d'activités 2023 du Service de police de Laval	
No dossier(s) interne(s) : No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 00-Tous les districts Date CE souhaitée : 2024-05-15		
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)		
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS <p>Le Service de police (SPL) a complété son rapport d'activités 2023.</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal peut apprécier, sur une base annuelle, la contribution du SPL lors du dépôt d'un rapport public;</p> <p>CONSIDÉRANT la volonté du Service de police de Laval d'être transparent quant à la réalisation de ses activités.</p>		
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS		
ASPECTS FINANCIERS NE S'APPLIQUE PAS		
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES Présentation pour approbation au CE du 15 mai 2024		
CADRE NORMATIF NE S'APPLIQUE PAS		
REMARQUE(S)		
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU <p>de recommander au conseil de prendre acte du rapport d'activités 2023 du Service de police de Laval.</p>		